

# Contrat de prestations entre le DDPS et le CENB ?

## Ce qu'il faut savoir et mettre en pratique !

**Le Département de la Défense, de la Protection de la population et des Sports (DDPS) et le Centre Equestre National de Berne (CENB) sont unis par contrat !**

L'ancien Dépôt Fédéral des Chevaux de l'Armée (DFCA) est aujourd'hui exploité sous forme de société par le Centre Equestre National de Berne. Cette mutation a eu lieu en 1995. Le CENB occupe l'ensemble des anciens locaux du DFCA et offre toute une palette de services allant de la formation et la mise à disposition de personnel compétent dans tous les domaines touchant au cheval jusqu'à la formation de ce dernier dans presque tous les disciplines équestres.

Le DDPS est en relation contractuelle avec le CENB depuis 1997. Quatre contrats de prestations ont été signés jusqu'à ce jour. Les années 2017 et 2018 ont beaucoup fait couler d'encre à propos de ce contrat et du nombre de chevaux de selle en particulier et en voici les raisons:

Le DDPS a des arriérés dans les investissements dans les domaines de l'immobilier et de l'armement. Le conseil fédéral a demandé au DDPS de stabiliser les coûts d'exploitation afin de pouvoir dégager une certaine liberté de manœuvre au profit d'investissements dans ces deux domaines. En résumé, il faut financer uniquement ce qui est impérativement nécessaire à l'armée pour l'accomplissement des missions, des engagements et, en particulier, pour garantir le profil de prestations.

A cela s'ajoute le fait qu'en 2015, le contrôle fédéral des finances a recommandé d'étudier la possibilité de réduire le nombre de chevaux de selle par une planification optimisée de l'engagement de ceux-ci dans les écoles et cours de l'armée.

Par le dépôt d'une motion parlementaire, le conseiller aux Etats Jean-René Fournier a demandé de limiter cette réduction. Les

négociations au sein du parlement ont conduit au maintien de 55 chevaux de selle (contre 65 auparavant). L'influence politique d'un lobby du cheval en faveur des activités hors service pratiquées par les militaires incorporés dans les troupes hippomobiles a été forte et a permis de garder un nombre de chevaux minimum en faveur de la troupe et des sociétés militaires ayant un rapport direct avec le Train (Association Suisse du Train et ses sociétés affiliées).

Pour le DDPS, l'utilisateur final est le Centre de Compétences, Service Vétérinaire et Animaux de l'Armée (Cen Comp S Vét et AA) situé au Sand/Schönbühl. C'est en effet à cet endroit que l'ensemble des activités des animaux de l'armée est centralisé. Pour ce qui est des chevaux, c'est depuis ce centre qu'est géré l'engagement des 3 colonnes de train encore actives.

Ce résultat a nécessité beaucoup d'engagement de toutes parts et il est le fruit de nombreuses concessions. Il s'inscrit dans le cadre du respect de la volonté d'économie du contrôle fédéral des finances tout en préservant la formation au sein des troupes hippomobiles et au profit des activités hors service des sociétés "ayant droits".

**Le temps et le personnel passent, seuls les écrits et le Service Vétérinaire de l'Armée (S Vét d A) sont les garants de l'histoire et d'une certaine continuité !**

Les années passent et le CENB ne possède plus que quelques employés qui ont vécu la transition DFCA - CENB. Les écrits restent mais toute l'histoire n'est pas forcément dans les écrits. Et c'est le S Vét d A qui a occupé cette fonction de garant de l'histoire. C'est en effet le S Vét d A qui gère complètement cette relation entre les deux institutions. La bonne compréhension du passé va permettre d'assurer la pérennité de cette relation pour les années à venir. En effet, c'est Armasuisse qui est chargée du renouvellement de ce contrat. Il a été possible de prolonger le contrat sous la forme actu-

elle jusqu'à la fin 2020. Ce temps sera nécessaire pour permettre à Armasuisse avec l'aide du S Vét d A de préparer une nouvelle mouture qui satisfera toutes les parties concernées et ceci jusqu'à la fin 2025.

**Le CENB fournit, par le biais de mandats, des prestations de qualité en faveur du DDPS : quelles sont-elles ?**

Le CENB est l'écurie de base pour nos chevaux de selle. Il est aussi notre centre de formation pour nos jeunes remontes comme pour la formation de nos chevaux de Train avant leur engagement à la troupe. Il a encore des compétences pour former des mulets que nous tentons absolument de conserver à des fins d'instruction auprès de nos jeunes recrues.

Le S Vét d A achète l'ensemble des chevaux et des mulets pour le DDPS en collaboration avec le personnel compétent du CENB. Pour les chevaux de selle, tous les domaines d'activité sont pris en compte (dressage, saut, attelage, école, voltige). Pour les chevaux de train, nous sommes encore le plus grand acheteur de chevaux FM en Suisse !

La clinique du CENB exploite et gère sur mandat du S Vét d A l'ensemble de nos chevaux souffrants en service et hors service.

Le CENB assure aussi la mise à disposition de chevaux pour toutes les activités équestres hors service reconnues et soutenues par le DDPS.

Au Cen Comp S Vet et AA, toutes les compétences du CENB sont mises à contribution : équitation, attelage, service vétérinaire et maréchalerie. En effet, les maîtres d'équitation, les attelers, les compétences techniques de la clinique vétérinaires ainsi qu'une partie des instructeurs de forge font partie du personnel du CENB.

**Qui donne les mandats, qui gère ces contrats et qui les contrôle ?**

C'est le S Vét d A qui contractuellement est en charge de la gestion complète de ces contrats. C'est à lui qu'incombe la donnée exhaustive de l'ensemble des mandats, la gestion et le contrôle matériel et financier de cette relation qui représente un excellent exemple d'une collaboration entre institution militaire et civile. Le S Vét d A est en étroite et excellente relation avec le Cen Comp S Vét et AA comme avec le CENB afin d'évaluer ou de réévaluer au fil du temps les besoins de chacun et surtout de les mettre en phase. C'est un travail passionnant qui demande expertise et minutie. Je peux et veux vous confier que cette tâche d'horloger fonctionne à merveille dans le temps et dans les faits!

**Que faut-il retenir pour l'avenir et comment le mettre en pratique ?**

Apprenons et sachons conserver et respecter les acquis ! C'est avec cette devise qu'il m'a paru très important que l'ensemble des acteurs civils comme militaires se rendent compte de la chance que nous avons d'avoir pu préserver des activités qui sont systématiquement remises en question.

Sachons-nous en montrer digne et respectueux! Ce n'est que par une gestion scrupuleuse et des agissements corrects et justifiés que nous parviendrons à conserver cette collaboration qui, à notre sens, représente un joyau à ne pas détruire !

Bonne chance au CENB,  
Bonne chance au Cen Comp S Vét et AA,  
Bonne chance aux "ayant-droits" et surtout à Bon Entendeur !

Colonel Stéphane Montavon,  
Chef du Service Vétérinaire de l'Armée

